



**Junin 2009**

## **APPEL A CONTRIBUTION**

**Journées scientifiques du Centre Pierre Naville**

**14 & 15 octobre 2009**

### **Les universités face à l'insertion professionnelle Quelles conséquences sur la formation et sur la recherche ?**

Depuis les années 80, les réformes se succèdent à un rythme rapide dans les universités. L'arrivée d'un nouveau public, issu de la démocratisation scolaire de l'enseignement secondaire, et le rôle conféré au diplôme comme facteur de protection des individus sur le marché du travail ont redéfini les enjeux auxquels elles doivent faire face. Les objectifs assignés à l'enseignement supérieur ont progressivement mué de la transmission des savoirs académiques, corrélés à la production de recherche scientifique, à l'amélioration des conditions d'insertion d'une jeunesse, dont la durée de scolarisation s'est allongée et dont les attentes sont de plus en plus diverses à son égard. Selon ces évolutions, la responsabilité du système universitaire n'est plus seulement de transmettre des savoirs et de s'assurer de leur acquisition, mais elle est aussi de former et d'insérer les étudiants dans les catégories intermédiaires et supérieures du salariat, et non plus seulement dans certaines professions du secteur privé ou des différents corps de l'Etat et des administrations territoriales, comme ce fut le cas jusque dans les années 70.

Plusieurs évolutions vont dans le sens d'une redistribution des relations entre formation et insertion dans les universités, au point qu'il est fondé de se demander si l'insertion ne tend pas à redéfinir les articulations entre formation et recherche.

Les diplômes professionnels (DUT, licence professionnelle, master professionnel) se sont multipliés à côté des diplômes plus académiques. On y observe d'ailleurs une certaine tendance au développement des spécialités et des titres de formation qui traduit le souci de former les jeunes à des emplois identifiés sur le marché du travail dans ses différentes dimensions territoriales.

Le développement de l'apprentissage est une autre évolution significative de la montée des préoccupations d'insertion dans l'enseignement supérieur. Soutenu par nombre d'universités, et notamment par les plus récentes, ce système d'alternance des lieux de formation est souvent présenté comme une voie d'études propice à la réussite des jeunes issus des milieux populaires. Il est aussi particulièrement loué pour ses capacités d'adaptation aux besoins et aux évolutions du marché du travail.

L'intérêt des universités pour la VAE (validation des acquis de l'expérience) est une autre dimension notable de la redéfinition des liens entre formation et insertion et de la diminution des frontières entre formation initiale et formation continue. Après s'être ouvertes depuis les années 80 à des activités de formation continue, les universités ont adopté les principes d'une validation de la formation *a posteriori* instituée dans les réformes de 1985 sur la validation des acquis professionnels et de 2002 sur la validation des acquis de l'expérience. Ces principes instituent le primat de la production et de l'insertion sur la formation, renversant ainsi un compromis social qui posait cette dernière comme condition préalable à l'emploi. Ils réduisent aussi le rôle des diplômes dans la mesure où ils ne sont plus qu'une composante de la certification. La formation et la certification se trouvent ainsi déconnectées. Le schéma instauré depuis plus d'un siècle liant formation, diplôme et emploi est aujourd'hui remis en cause — voire inversé — puisque le diplôme ne prédit plus des dispositions favorables à l'emploi, mais il les enregistre.

Ces diverses évolutions ont été récemment complétées par des actions destinées à accroître la maîtrise des universités sur les flux étudiants. Il en est ainsi du LMD (licence, master, doctorat) qui vise à proposer des parcours diversifiés aux étudiants en fonction de leurs objectifs d'études et d'insertion. Il en va aussi des « dispositifs d'orientation active » précédant l'entrée en licence, des « projets personnels professionnalisés » et des BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle). Tous deux mis en place avec la réforme des universités de 2007 (loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités), ces outils prétendent, pour le premier, aider à l'orientation des lycéens dans les différentes filières proposées par les universités, et, pour le second, accompagner l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants notamment par la diffusion d'offres de stages et d'emplois et le conseil sur leurs problématiques liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle

Toutes ces innovations sont souvent perçues de manière positive. Une certaine unanimité existe chez la plupart des acteurs pour reconnaître les vertus démocratiques de l'institution de nouveaux droits à la formation, à la certification, à l'orientation et à l'insertion. Ils apparaissent comme des instruments, désormais offerts à l'ensemble des individus, susceptibles de corriger certaines inégalités. De même, ces innovations peuvent être interprétées comme le signe de la reconnaissance de l'individu en tant qu'acteur rationnel enfin doté de moyens pour mieux maîtriser son parcours scolaire et professionnel. Mais tous ces changements - certains étant stabilisés, alors que d'autres sont en voie d'émergence - ne sont-ils pas aussi le signe des transformations profondes des relations entre formation et emploi ? N'annoncent-ils pas une nouvelle forme de régulation de la relation salariale où la régulation individuelle semble de plus en plus se substituer à la régulation collective ?

Les contributions attendues aux journées du CPN développeront une perspective critique en s'attachant à interroger le sens et les effets sociaux de ces évolutions. La multiplication des diplômes à finalité professionnelle dans les universités correspond-elle à une remise en cause de la dimension académique des diplômes ? L'appariement de plus en plus fréquemment recherché entre diplôme et emploi ne risque-t-il pas d'affaiblir le caractère national des diplômes et de réduire les perspectives de mobilités géographiques et professionnelles des étudiants ? L'apprentissage dans le supérieur est-il une chance pour les jeunes d'origine populaire d'accéder à l'université et de s'insérer dans des emplois qualifiés ? Quelles innovations introduit la VAE dans les relations entre formation et certification ? Que penser des nouvelles missions confiées aux universités en matière d'orientation et d'insertion des étudiants ? Comment les étudiants vont-ils se saisir de ces nouveaux dispositifs ? Les universités ne vont-elles pas être sommées à terme de diplômer, mais aussi d'insérer les jeunes dans les meilleurs délais ? Comment cet horizon de court terme peut-il être concilié avec l'horizon de plus long terme qui est souvent celui de la recherche, autre mission fondamentale des universités ?

## **Informations pratiques**

Organisateur : Emmanuel Quenson

Lieu : Université d'Evry-Val d'Essonne, UFR de Sciences sociales et de gestion, 2 rue du Facteur Cheval. 91000 Evry.

### **Echéancier**

- Début juin 2009 : lancement de l'appel à contribution
- 7 septembre 2009 : date limite d'envoi des résumés
- 15 septembre : avis de sélection des communications

### **Dépôt d'une proposition de contribution**

Les propositions sont à envoyer **au plus tard pour le 7 septembre 2009** aux adresses suivantes : [emmanuel.quenson@univ-evry.fr](mailto:emmanuel.quenson@univ-evry.fr), [evelyne.fabre@univ-evry.fr](mailto:evelyne.fabre@univ-evry.fr)

Chaque résumé de 2000 signes maximum doit impérativement s'intégrer dans les axes de questionnement des journées et se présenter selon le modèle figurant à la page suivante.

Un certain nombre de contributions sera sélectionné pour être publié dans un ouvrage collectif.

# **Les universités face à l'insertion professionnelle Quelles conséquences sur la formation et sur la recherche ?**

## **Proposition de contribution**

Nom :  
Prénom :  
Institution ou organisme de rattachement :  
Adresse :

Téléphone :  
Courriel : @

**Titre de la contribution :**

**Résumé de la contribution (2000 signes maximum) :**

Proposition à transmettre aux adresses suivantes au plus tard pour le 7 septembre 2009 :  
[emmanuel.quenson@univ-evry.fr](mailto:emmanuel.quenson@univ-evry.fr), [evelyne.fabre@univ-evry.fr](mailto:evelyne.fabre@univ-evry.fr)